

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET HANDICAP MOTEUR



DURÉE

2 jours (14h)

Pour connaître les dates et lieux des prochaines sessions, [cliquez ici](#)

PRÉ-REQUIS

Aucune connaissance spécifique dans le domaine de l'activité physique adaptée au handicap moteur n'est requise.

NATURE DE LA FORMATION

Acquisition et développement des compétences.

TARIF

560 € en présentiel

500 € à distance

TVA non applicable, Art. 261-4-4 du CGI

Des dispositifs de prise en charge existent (salariés, indépendants, demandeurs d'emploi...), veuillez nous contacter pour en savoir plus.

Réduction de tarif dans le cadre d'un financement personnel.

PRÉAMBULE

En France, de nombreuses personnes vivent avec un handicap moteur, résultant de pathologies, de lésions ou de déficiences pouvant affecter la mobilité, la posture, la coordination et l'autonomie fonctionnelle. Ces situations ont des répercussions directes sur le quotidien et sur l'accès à une pratique d'activité physique adaptée, sécuritaire et épanouissante.

Une activité physique insuffisamment adaptée peut entraîner des risques pour la santé, une fatigue excessive et une mise en difficulté du pratiquant. À l'inverse, une activité physique pensée en fonction des capacités, des besoins et de l'environnement de la personne constitue un levier essentiel pour maintenir les capacités fonctionnelles, favoriser l'autonomie, renforcer la confiance en soi et soutenir l'inclusion sociale.

Cette formation a pour objectif de vous permettre de concevoir, adapter et encadrer des séances d'activités physiques auprès de personnes en situation de handicap moteur au sein de groupes spécifiques (dans le respect des prérogatives de votre formation initiale), mais également d'accueillir des personnes en situation de handicap moteur au sein de groupes ordinaires, en mobilisant des pratiques pédagogiques adaptées.



PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse aux professionnels des activités physiques (enseignants en APA, éducateurs sportifs, masseurs-kinésithérapeutes...) souhaitant se former à l'encadrement d'une activité physique et/ou sportive auprès de personnes présentant un handicap moteur afin d'accompagner de manière sécuritaire et individualisée la pratique de ce public.

Peuvent encadrer des activités physiques/sportives les personnes détenant un diplôme permettant l'enseignement contre rémunération : enseignant APA, éducateur/coach sportif... (Art. L212.1 du Code du Sport).



OBJECTIFS ET CONTENU

A l'issue de la formation vous serez capable de :

Connaître de manière globale les principaux types de handicap moteur et leurs incidences sur la pratique de l'activité physique [JOUR 1]

- Comprendre le rôle et les bénéfices de l'activité physique auprès des personnes en situation de handicap moteur
- Connaître les principaux types de handicap moteur et leurs spécificités
- Repérer les points de vigilance communs et spécifiques dans la pratique de l'activité physique (aspects médicaux, matériels, organisationnels, etc.)
- Identifier les besoins et capacités de la personne en situation de handicap moteur et mobiliser des conseils pratiques généraux

Accueillir un pratiquant en situation de handicap moteur au sein d'un groupe spécifique ou ordinaire et proposer des adaptations pertinentes [JOUR 1 et 2]

- Gérer l'hétérogénéité d'un groupe et la diversité des profils de pratiquants
- Adapter un jeu ou une situation sportive à un pratiquant en situation de handicap moteur
- Adapter une activité physique ordinaire en agissant sur les éléments matériels
- Mettre en œuvre une pédagogie adaptée : consignes, aménagement de l'espace, organisation des situations...
- Concevoir et conduire un échauffement adapté chez le pratiquant en situation de handicap moteur

Concevoir des séances d'activités physiques adaptées dans le cadre d'un sport ordinaire ou d'un sport spécifique (handisport) [JOUR 2]

- Découvrir les sports spécifiques (foot-fauteuil électrique, volley assis, etc.) : présentation des activités et de leurs principes
- Focus sur la boccia : une activité accessible à tous types de handicap moteur
- Proposer des sports « ordinaires » avec adaptations (matériel, modalités...)
- Présentation de l'écosystème du handisport et des ressources mobilisables
- Focus sur l'accès à la compétition : notions de classification, offre sportive et parcours du pratiquant

PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Un questionnaire préformation est envoyé aux participants en amont de l'action : il permet d'identifier leurs attentes et de réaliser un positionnement pédagogique grâce à une auto-évaluation initiale des acquis.

Au cours de la formation, la formatrice utilisera :

- Des apports théoriques avec utilisation de la pédagogie active et une documentation pédagogique complète ;
- Des études de cas pratiques ;
- Des mises en situation ;
- Plusieurs temps d'échanges ouverts sur les questionnements et projets des participants.

La formation peut être réalisée en présentiel mais également en visioconférence, c'est-à-dire une séquence interactive synchrone, avec présence constante de la formatrice. Le stagiaire peut solliciter le formateur sur tous les sujets dont il a besoin, en lien avec le contenu de la formation ou bien en lien avec son projet professionnel.

Pour les sessions réalisées en visio-conférence, le mail de convocation transmis 14 jours avant le début de l'action, décrit les modalités de connexion à la plateforme de visio-conférence et indique le lien de connexion pour suivre l'action de formation. Une assistance technique du référent pédagogique est à la disposition du stagiaire pour toute difficulté (réponse sous 48H - jours ouvrés).

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE FORMATION

- Une feuille d'émargement pour chaque ½ journée de formation suivie ou un relevé de connexion pour les formations réalisées à distance ;
- Une évaluation des acquis sous forme de questionnaire ;
- Un questionnaire post-formation pour mesurer la montée en compétences et évaluer la satisfaction à chaud ;
- Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de la formation et les résultats de l'évaluation des acquis ;
- Une évaluation « à froid » 6 mois après la formation, pour en mesurer l'efficacité opérationnelle.



FORMATRICE

Pauline GRENIER

Master 2 APAS Ingénierie et Développement

Licence Activité Physique Adaptée et Santé

Entraîneur National pour la fédération Handisport (Boccia)



06 46 79 13 85

polefc@capformationssport.fr

www.capformationssport.com